



SERVICE COMPTABILITÉ

**N.REF : JJG/CB**  
**DC N° 07.047**

**DECISION**

***Concernant la fixation des tarifs  
des attractions, variétés, cirques etc.....  
pour l'année 2007***

**=°=°=°=°=**

Le Maire de la Ville de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 Mai 2006, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 Mai 2006 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu la décision en date du 13 Avril 2006 (DC N°06/089) ayant fixé les tarifs des attractions, variétés, cirques etc....., pour l'année 2006 et déposée à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT le 21 Avril 2006,

**D E C I D E**

- De fixer les tarifs des attractions, variétés, cirques etc... pour l'année 2007 comme suit :

	Pour Mémoire Ancien Tarif	Nouveau Tarif
<i>(surface totale occupée par jour)</i>		
<b><u>I – CHAPITEAUX CIRQUES Etc.....</u></b>		
○ <i>Hors saison (du 16/09/07 au 14/06/08)</i>		
- Plus de 250 m2	110,50 €	114,90 €
- Jusqu'à 500 m2	213,85 €	222,40 €
- Jusqu'à 700 m2	331,55 €	344,80 €
- De plus de 700 m2	478,95 €	498,10 €
○ <i>En saison (du 15/06 au 15/09/07)</i>		
- Plus de 250 m2	322,55 €	335,45 €
- Jusqu'à 500 m2	645,15 €	670,95 €
- Jusqu'à 700 m2	943,45 €	981,20 €
- De plus de 700 m2	1 419,70 €	1 476,50 €
<b><u>II – ATTRACTIONS, VARIETES</u></b>		
○ <i>En saison (du 15/06 au 15/09/07)</i>		
- Jusqu'à 100 m2	49,35 €	51,30 €
- Jusqu'à 150 m2	68,45 €	71,20 €
- Jusqu'à 200 m2	80,80 €	84,05 €
- Jusqu'à 250 m2	98,75 €	102,70 €
○ <i>Un chèque caution sera demandé à chaque réservation d'emplacement pour couvrir les frais éventuels de nettoyage du terrain et restitué deux jours après le départ, par le Trésorier Principal de ROYAN qui virera la somme libérée à un compte postal ou bancaire ouvert au nom du demandeur.</i>		
<i>Le montant sera de :</i>		
○ <b><u>CHAPITEAUX, CIRQUES Etc....</u></b>		
- Du 16/09/07 au 14/06/08	335,00 €	
- Du 15/06/07 au 15/09/07	835,00 €	
○ <b><u>ATTRACTIONS, VARIETES</u></b>		
- Du 15/06/07 au 15/09/07	168,00 €	

- D'encaisser la recette correspondante au compte 73368 – Fonction 911 du Budget Communal

Fait à ROYAN, le 13 Mars 2007

Le Maire,  
H. LE GUEUT

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 15 Mars 2007

Le Maire,  
H. LE GUEUT